

16 avril 2026

 **GATINEAU**

POUR

LA

VIE

Guide des corridors scolaires

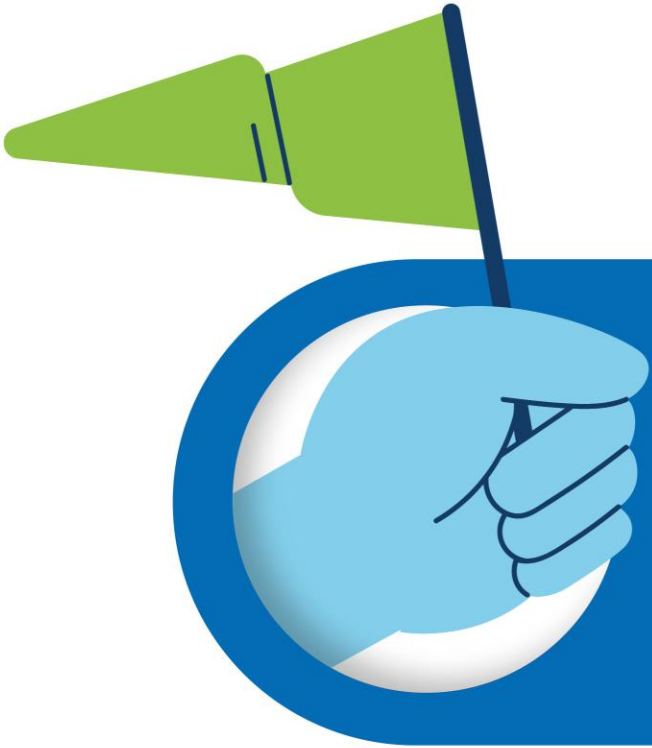


Objectif de présentation : analyse et réflexion

Service de la mobilité

Commission sur les transports, les déplacements durables et la sécurité

Objectifs de la présentation



Analyse et réflexion

Présentez le nouveau Guide des corridors scolaires aux membres de la commission pour recueillir commentaires et suggestions

Plan de la présentation

01

État de la situation

02

Le guide

03

Prochaines étapes

04

Suivis

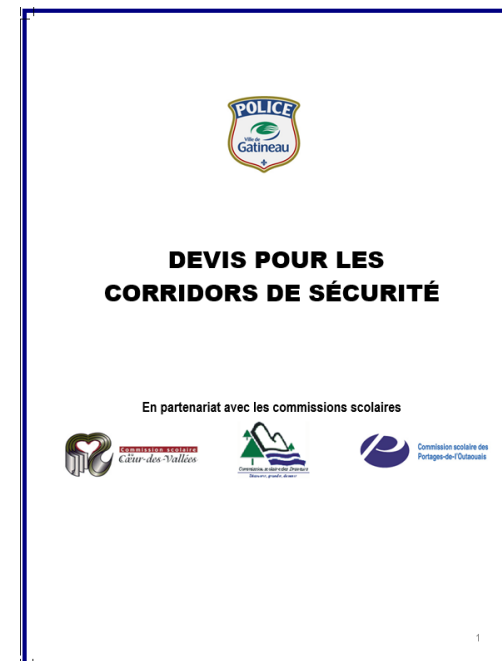
État de la situation



Mise en contexte

Tel que mentionné lors de la présentation du 29 mai 2025 à la CTDDS, la Ville de Gatineau utilise le Devis des corridors de sécurité du Service de police depuis 2016 pour la mise en place des corridors scolaires.

Bien que ce document comporte de l'information pertinente, il présente certaines limitations au niveau des processus de traitement des demandes et du rôle des services partenaires. De plus, il apparaît judicieux de bonifier les éléments à considérer dans l'analyse d'un corridor scolaire.



Nouveau Guide

Le nouveau Guide des corridors scolaires a pour objectif de :

- Expliquer ce qu'est un corridor scolaire;
- Clarifier les processus des demandes;
- Définir les rôles des services municipaux et des partenaires externes;
- Expliquer comment les mettre en œuvre.



Méthodologie

Adaptation de la méthodologie de mise en œuvre des corridors scolaires appliquée dans le cadre du programme de sécurisation des corridors scolaires en place depuis déjà quelques années.

Inspiration tirée des documents suivants pour compléter certaines sections :

- Le Devis pour les corridors de sécurité du SPVG
- Corridors scolaires et zones scolaires sécuritaires du MTMD
- Guide de sécurisation des accès aux écoles de Vélo Québec



Méthodologie (suite)

Plusieurs services et partenaires ont été consultés et impliqués dans la préparation de ce guide :

- Les Services municipaux pertinents :
 - Mobilité – Sécurité et gestion de la circulation
 - Police – Résolution et action préventive de quartier (RAPQ)
 - Planification des actifs – Division géomatique
 - Travaux publics – Division voirie
- Les principaux partenaires externes :
 - Centres de services scolaires (CSSD, CSSPO et CSSCV)
 - MOBI-O, le Centre d'expertise en mobilité de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue



Le Guide



Qu'est-ce qu'un corridor scolaire ?

Précédemment appelé « corridor de sécurité », ils sont des tracés permettant aux élèves de se déplacer sécuritairement entre leur domicile et l'école en mode de transport actif.

Un corridor scolaire est implanté spécifiquement :

- Pour une école spécifique;
- Dans son bassin scolaire;
- Dans la zone d'inadmissibilité au transport scolaire (dans le périmètre de marche).



Objectifs et résultats attendus

- Améliorer et assurer la sécurité des enfants
- Améliorer le sentiment de sécurité des usagers
- Favoriser les saines habitudes de vie
- Réduire le volume de véhicules convergeant vers les écoles
- Diminuer les requêtes en lien avec la sécurité des élèves
- Sensibiliser les citoyens aux corridors scolaires
- Sensibiliser les élèves et les parents aux bonnes pratiques de cohabitation
- Augmenter le nombre d'élèves se déplaçant activement pour aller à l'école
- Déneiger prioritairement les infrastructures routières dans les corridors scolaires
- Augmenter la surveillance policière dans les corridors scolaires



Les processus

Un élément important du Guide est la mise en place de nouveaux processus de traitement des demandes et requêtes afin de les optimiser et de les simplifier, à la fois pour le demandeur que pour les services municipaux.

Trois nouveaux processus* sont exposés dans le Guide :

- Pour un nouveau corridor scolaire
- Pour les demandes ponctuelles
- Pour les demandes annuelles

*Les cheminements détaillés des trois processus sont disponibles en annexe



Les critères du tracé

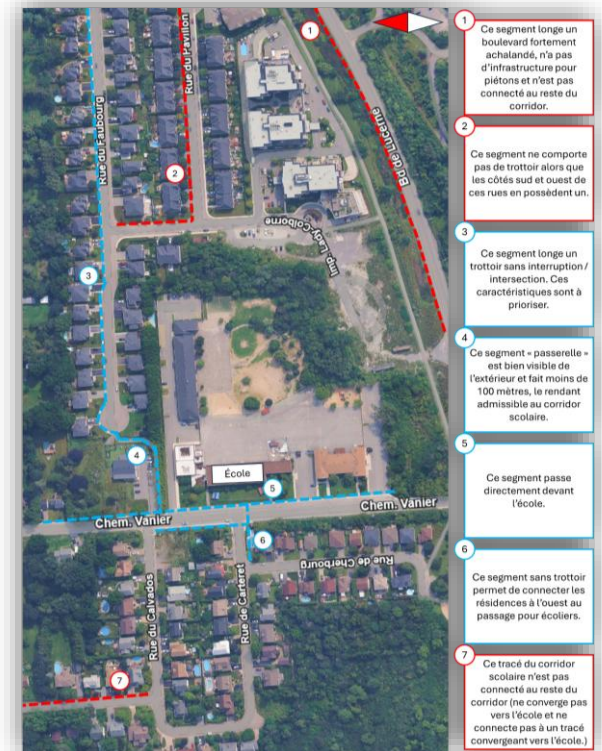
Critères obligatoires :

- Distance maximale d'environ 1,5 km*
- Connectivité des segments à l'école*
- Priorisation des rues avec des infrastructures piétonnes
- Traversés à des passages pour personnes ou des intersections contrôlées
- Présence d'éclairage
- Peut être déneigé*
- Non situé dans une zone à risque*

Critères fortement recommandés :

- Endroits déjà fréquentés par les jeunes
- Bonne visibilité des élèves et des véhicules
- Évite les artères et les rues très achalandées
- Minimise le nombre de traversée de rue*

*Nouveaux critères dans le Guide



Les zones à risque

À la suite d'échanges avec les Centres de services scolaires, et sur recommandation de la protectrice de l'élève, un processus d'évaluation des zones potentiellement à risque a été développé.

Des grilles d'analyse inspirées du guide du MTMD ont été développées pour trois cas spécifiques pouvant présenter un risque pour les élèves :

1. La traversé d'une rue
2. Le cheminement le long d'une rue
3. Le cheminement dans une « passerelle piétonne »

Si une zone est considérée à risque, le corridor scolaire ne sera pas implanté et la Ville recommandera au CSS d'y prévoir le transport scolaire, même si la zone est dans le périmètre de marche.



Les interventions



Panneaux corridors scolaires :

- À la suite de la réalisation du Plan de déplacements scolaires
- Présent dans un rayon d'environ 500 mètres autour de l'école

Autres interventions possibles :

- Passage pour écoliers
- Bollards et balises flexibles
- Dos d'âne allongés et coussins ralentisseurs
- Radar pédagogique
- Intervention policière et radar photo
- Signalisation et marquage
- Brigadiers scolaires adultes et juvéniles



Les rôles

- Service de la mobilité : reçoit, analyse et coordonne les demandes
- Service de police (RAPQ) : assure la surveillance, participe aux analyses et forme la brigade juvénile
- Service de police (brigade scolaire) : gère la brigade scolaire adulte
- Service des travaux publics : assure le déneigement des corridors et aide dans la mise en œuvre
- Service de la planification des actifs (géomatique) : modifie les cartes des corridors scolaires
- École : diffuse le corridor scolaire, gère la brigade juvénile et communique ses besoins
- Centre de services scolaires : participe aux analyses, fourni des données et fait les demandes annuelles



Prochaines étapes



Les prochaines étapes

Action	Échéancier
Compléter le Guide	Mai 2026
Mise en application du Guide	juin 2026 à juin 2028*
Formaliser le Guide en une directive administrative	2027 ou 2028

* Durée en fonction des besoins et des observations. Objectif de 1 an minimum, 2 an maximum.



suivis



GATINEAU

Sécurisation des corridors scolaires

Actions 2026

Toutes les écoles publiques de quartier de Gatineau ont maintenant un Plan de déplacement scolaire (PDS). Voici ce qui est en cours et à venir pour 2026 :

- La sécurisation du corridor scolaire de l'école de l'Aigle (été 2026)
- La révision des PDS plus vieux. Le PDS de l'école des Cavaliers a été révisé en 2025 et cette démarche continuera dans les prochaines années
- La réalisation du PDS de l'école secondaires de l'Île
- Analyse de l'opportunité de débiter un PDS pour une autre école secondaire en 2026, possiblement Hormidas-Gamelin à Buckingham
- Les demandes de modifications annuelles de corridors scolaires des CSS
- Les demandes et les requêtes ponctuelles des écoles, CSS et citoyens pour des interventions mineures dans les corridors scolaires (en continu)

Sécurisation des corridors scolaires

Actions 2026 (suite)

Parallèlement, nous développons de nouvelles initiatives dans les corridors scolaires pour assurer la continuité de programme de sécurisation :

- Un projet-pilote de rue-école permanente est en cours d'élaboration avec l'école du Lac-des-Fées et le Centre d'écologie urbaine
- Analyse des demandes de rues-écoles temporaires reçues
- Un sondage aux élèves sera relancé en mai 2026 pour suivre l'évolution des parts modales de leurs déplacements domicile-école.

Merci !

Questions / commentaires ?



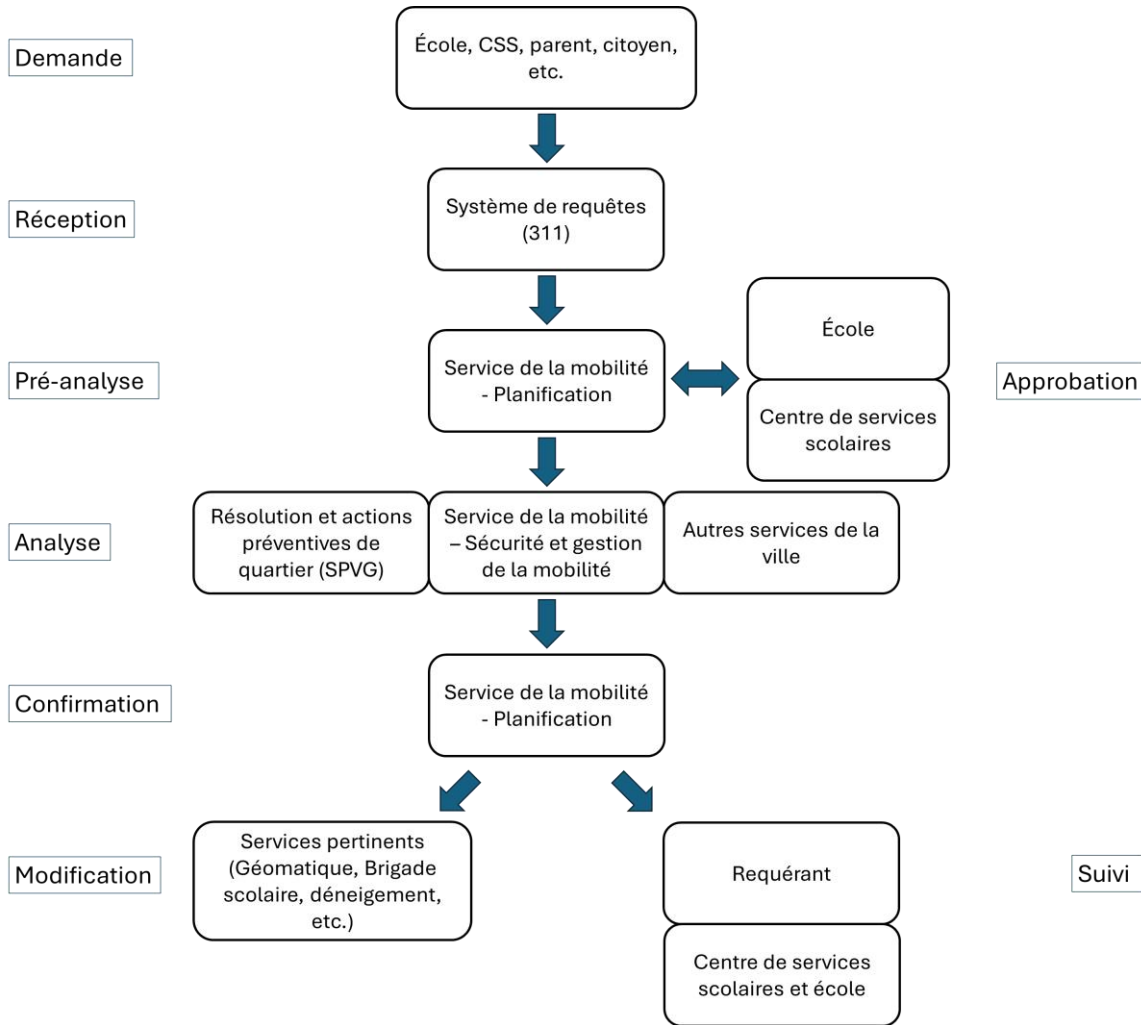
Annexes



Processus nouveau corridor

#	Étape	Partenaire
1	Demande d'un nouveau corridor scolaire (ex. : pour une nouvelle école)	CSS
2	Réception et coordination de la demande	-
Pour une école dans un quartier existant		
3.1a	Collecte et traitement préliminaire de données - Étude de mobilité (EMPI) - Codes postaux des élèves - Enjeux et besoins connus (direction, CSS, etc.)	SPVG, CSS et école
3.2a	Planification de la visite terrain du secteur à proximité de l'école et identification des <u>points stratégiques</u> (rues, traverses, localisations des brigadiers, etc.)	SPVG, CSS et école
3.3a	Visite terrain pour visualiser et confirmer les <u>points stratégiques</u> en prévision du tracé	SPVG, CSS et école
3.4a	Création d'un tracé temporaire basé sur les données et la visite terrain (le tracé sera automatiquement révisé à l'étape 9)	SPVG, CSS et école
Pour une école dans un nouveau développement		
3.1b	Collecte et traitement préliminaire de données - Étude de mobilité (EMPI) - Autres données disponibles	SPVG, CSS et école
3.2b	Création d'un tracé temporaire basé sur les données disponibles (le tracé sera automatiquement révisé à l'étape 9)	SPVG, CSS et école
Pour toutes les écoles		
4	Création de la carte du corridor scolaire via les données préliminaires et la visite terrain incluant les brigadiers adultes	Géomatique et SPVG
5	Analyse et justification des brigadiers adultes	SPVG
6	Révision de la carte du corridor scolaire par les services et partenaires pertinents pour approbation	CSS, école, STP
7	Formation et implantation des brigadiers scolaires adultes et juvéniles	SPVG et école
8	Diffusion du corridor scolaire approuvé auprès de l'école, des parents, des élèves, etc.	CSS et école
9	Réalisation d'un plan de déplacement scolaire (PDS) pour l'école	Consultant
10	Révision du tracé et implantation des panneaux « corridor scolaire » en fonction du PDS	Géomatique et STP
11	Mise en place de recommandations en fonction du PDS	CSS, école et SPVG

Processus demandes ponctuelles



Processus demandes annuelles

